

## MAIRIE DE REMIREMONT BP 30107 - 88204 REMIREMONT CEDEX

des Services Tél.: 03.29.62.42.17.

# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU de la SEANCE du 23 Janvier 2017

**Présidence**: M. Jean HINGRAY, Maire.

Étaient présents : M. HINGRAY, M. THOUVENOT, M<sup>me</sup> SCHLESINGER, M. CLOCHÉ,

M<sup>me</sup> HANTZ, M<sup>me</sup> LE MAREC, M<sup>me</sup> GAILLEMIN, M. ROBICHON, M<sup>me</sup> PORTÉ, M. RENARD, M<sup>me</sup> CHERRIERE, M<sup>me</sup> PIERREL, M. DARCHOURAK, M<sup>me</sup> COLOMBIER, M. ROSA, M. VALDENAIRE, M. SPATZ, M. MILLOTTE, M<sup>me</sup> WAGNER, M. BAUMGARTNER, M<sup>me</sup> TISSERANT, M. TISSERAND,

M<sup>me</sup> RATSIMIHAH, M. RIMPAULT, M. LAINE.

**Procuration**: M. FOUCHER à M<sup>me</sup> COLOMBIER,

M<sup>me</sup> DIDON à M<sup>me</sup> SCHLESINGER, M. VALUSEK à M. TISSERAND, M<sup>me</sup> SCHNEIDER à M. LAINE.

**Secrétaire de Séance** : M. Romain MILLOTTE

Assistaient à la Séance : M<sup>me</sup> Isabelle SCHILD, Directrice Générale des Services par intérim,

M<sup>me</sup> Nathalie MERCIER, Chef de Cabinet,

M<sup>me</sup> Lélia CLEMENT, Responsable du Service Finances - Comptabilité, M<sup>me</sup> Marie-Christine GERMAIN, Adjoint Administratif Principal,

M<sup>me</sup> Virginie VINCENT, Adjoint Administratif.

\*\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire demande à Monsieur Romain MILLOTTE, Secrétaire de Séance, de procéder à l'appel.

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée qu'il a reçu les excuses de :

- Monsieur Jean-Charles FOUCHER qui donne pouvoir à Madame Audrey COLOMBIER,
- Madame Stéphanie DIDON qui donne pouvoir à Madame Dominique SCHLESINGER,
- Monsieur Yves VALUSEK qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Benoît TISSERAND,
- Madame Lise SCHNEIDER qui donne pouvoir à Monsieur Hugues LAINE.

L'effectif est donc de 25 membres présents + 4 procurations.

\*\*\*\*\*\*

#### COMMUNICATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose de passer aux communications.

### **→** Condoléances :

Il informe ses collègues qu'il a, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, adressé de sincères condoléances :

• A **Monsieur Hervé COUILBEAUX**, Éducateur des Activités Physiques et Sportives au Centre Aquatique, à l'occasion du récent décès de son papa.

\*\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la dernière séance.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 19 Décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Il invite ensuite les Élus à prendre tranquillement connaissance du compte-rendu de la réunion de la Commission de l'Éducation du 17 Janvier 2017 et propose de l'approuver lors de la prochaine séance.

\*\*\*\*\*\*

Puis, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

<u>INSTITUTION ET VIE POLITIQUE</u> - Maire - Délégation du Conseil Municipal - Droit de Préemption Urbain - Compte-Rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Maire - Délégation de certaines attributions du Conseil Municipal - Administration générale - Compte-rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

<u>INSTITUTION ET VIE POLITIQUE</u> - Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif - Demande d'adhésion :

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable aux demandes d'adhésions formulées.

**REGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE** - Bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières - Année 2016 :

Le Conseil prend acte du bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la Commune pour l'Exercice 2016 et approuve ce dernier.

**FINANCES** - Maire, Adjoints, Conseillers Municipaux Délégués - Indemnités de fonction - Modificatif :

Le Conseil, à l'unanimité, sans revenir sur sa décision du 19 Décembre 2016, fixe au 24 Novembre 2016 la prise d'effet du versement de l'indemnité de fonction des Adjoints et au 20 Décembre 2016 la prise d'effet du versement de l'indemnité de fonction des Conseillers Municipaux Délégués.

**FINANCES** - Enseignement Primaire - Classes d'environnement 2017 - Groupes Scolaires de Révillon, Jules Ferry et La Maix :

Le Conseil, à l'unanimité, décide de donner une suite favorable à l'organisation de trois classes d'environnement tant au profit du Groupe Scolaire de REVILLON, du Groupe Scolaire Jules FERRY, que du Groupe Scolaire de LA MAIX. Il arrête le montant de la participation de la Ville à la somme de 9 083,70 €.

**FINANCES** - Enseignement élémentaire et maternel - Répartition des charges de fonctionnement des Écoles Publiques accueillant des enfants de plusieurs Communes :

Le Conseil, à l'unanimité, prend acte du souhait de la Commune de JARMENIL de s'associer à l'accord triennal concernant la répartition des charges de fonctionnement des écoles, pris par délibération du 3 Juillet 2015. Il dit que la participation annuelle fixée à 91,99 € à partir de l'année 2015/2016 fera, tant pour les enfants de la Commune de JARMENIL scolarisés à REMIREMONT, que pour les enfants de REMIREMONT scolarisés dans la Commune de JARMENIL, l'objet, chaque année, d'une révision par application du taux d'inflation officiellement reconnu par le Gouvernement. Il dit également qu'elle fera l'objet d'un nouveau calcul en 2018, pour une application dès la rentrée 2018/2019. Il prend l'engagement d'inscrire chaque année les crédits nécessaires au recouvrement et au paiement de cette contribution et confirme ses précédentes délibérations tant en ce qui concerne le mode de calcul que les engagements pris.

**FINANCES** - Dégâts au bien public - Règlement de dommages - Autorisation de recettes :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise la Trésorerie Principale de Remiremont à procéder au recouvrement des sommes dues à la Ville en règlement des dommages causés au bien public.

## **FINANCES** - Receveur Municipal - Indemnité de conseil :

Le Conseil, par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme Lise SCHNEIDER et M. Hugues LAINE) fixe à 100 % le taux de l'indemnité de Conseil à allouer à Madame Nathalie HOEHE, Trésorier Principal de REMIREMONT, Receveur Municipal, à compter du 23 novembre 2016.

<u>INSTITUTION ET VIE POLITIQUE</u> - Commission Communale des Impôts Directs - Désignation des Commissaires :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte la liste proposée.

#### **FINANCES** - Animation - Tarifs 2017 :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les nouveaux tarifs 2017 concernant la gestion du Palais des Congrès et de ses locations :

- la tarification des Salons,
- la tarification du Festival des Très Tôt De Mai.

#### FINANCES - Centre Aquatique - Tarifs année 2017 - Modificatif :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte la modification des tarifs relatifs aux séances unitaires de l'activité aquabike du Centre Aquatique pour être applicable au 2 janvier 2017.

**FINANCES** - Musée Municipal Charles de Bruyères - Exposition du 8 Février au 21 Mai 2017 « Numismatique de Remiremont, Xe-XIIIe s. » - Demande de subvention à la D.R.A.C. :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet d'exposition dressé par Monsieur Aurélien VACHERET, Conservateur. Il constate que le coût de l'opération est estimé à 11 407,40 € TTC et sollicite pour en assurer le financement, une subvention du montant le plus élevé possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) Grand Est.

\*\*\*\*\*

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Maire précise qu'une demande lui a été faite au dernier Conseil Municipal concernant l'envoi des convocations des prochains Conseils Municipalux et Commissions Municipales.

Souhaitant faire avancer les choses le plus rapidement possible, il propose, à tous les Conseillers Municipaux qui le souhaitent, de recevoir, soit par mail, soit par papier, leurs convocations et les invite à se rapprocher de Madame Isabelle SCHILD, Directrice Générale des Services par intérim.

Pour les envois par mail, il précise, pour tous ceux qui le souhaitent, qu'une adresse sera créée par le Service informatique avec leurs prénom et nom séparés par un point, suivis du signe @ et de l'extension « remiremont.fr ».

Enfin, il remercie les membres de l'Assemblée pour ce bref Conseil Municipal et précise que le travail continue et souhaite, à toutes et tous, une bonne soirée.

La séance est levée à 21 h 00.

A REMIREMONT, le 25 Janvier 2017

Jean HINGRAY Maire de REMIREMONT